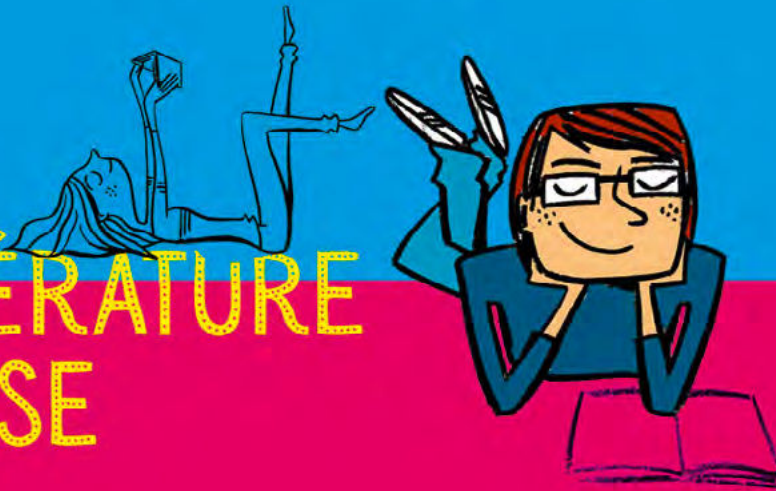




MOBILISER DES ENFANTS ET/OU DES JEUNES POUR PARTICIPER AUX PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE 2017

PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE



© UNICEF France



QUE SONT LES PRIX UNICEF DE LITTÉRATURE JEUNESSE ?

Les **Prix UNICEF de littérature jeunesse** sont un concours visant à récompenser les **ouvrages dédiés à l'enfance et à la jeunesse (0-18 ans)** qui portent une importance particulière à la question des **droits de l'enfant**.

Il existe **4 catégories** pour ces Prix :

- le Prix UNICEF de littérature jeunesse 2017, **catégorie 0-6 ans**
- le Prix UNICEF de littérature jeunesse 2017, **catégorie 6-11 ans**
- le Prix UNICEF de littérature jeunesse 2017, **catégorie 11-15 ans**
- le Prix UNICEF de littérature jeunesse 2017, **catégorie 15-18 ans**

Chaque année, une **thématique** particulière est mise en avant par les Prix et ce sont les **enfants participants qui votent** pour désigner les 4 livres lauréats.

Pour l'édition 2017, la thématique choisie est celle de **l'égalité**.



OBJECTIFS DE L'ACTION

- Sensibiliser les enfants et les jeunes à la question des droits de l'enfant,
- Promouvoir les activités de lecture,
- Permettre l'expression des enfants et des jeunes par l'évaluation des ouvrages,
- Renforcer la connaissance et l'adhésion des enfants et des jeunes à la Convention relative aux droits de l'enfant.



QUELS PUBLICS ?

Les Jeunes ambassadeurs de 14 ans et étudiants Campus peuvent développer des actions auprès des 11-15 ans autour de ces Prix.



QUELS TYPES D'ACTIONS OU DE PROJETS PEUVENT ÊTRE MENÉS ?

Selon la catégorie d'âge des enfants ou des jeunes que vous souhaitez faire participer, il vous est possible de développer différents types de stratégie par tranche d'âge (voir aussi fiches 11-15 ans et 15-18 ans) :

Pour les jeunes entre 11 et 15 ans, votre mission : développer des partenariats

Pour la catégorie des 11-15 ans, ces jeunes étant un peu plus autonomes et moins captifs par les structures conventionnelles, une des stratégies peut-être de créer ou de se rapprocher des structures jeunes de lecture existantes (clubs de lecture...)

En Pratique

Avant l'atelier :

- Prendre contact avec la Mairie de votre Ville ainsi que les collèges de votre territoire.
- Présenter les Prix de littérature et faire un recensement des clubs de lecture (ou de jeunes) existants, et des Jeunes ambassadeurs (JA) présents sur le territoire (voir avec le comité départemental UNICEF : <https://www.unicef.fr/comites>)
- Si des clubs de lecture existent : présenter les Prix de littérature afin qu'ils puissent participer. Si aucun n'existe, proposer aux JA de créer un club de lecture dans leur entourage, dans leur établissement scolaire (Pour créer un club de lecture dans un établissement scolaire, se rapprocher du chef d'établissement.)
- Si la Mairie et les établissements scolaires adhèrent au projet, communiquer sur les Prix dans le journal de l'établissement, dans le journal de la Ville, par voie d'affichage, et sur les radios et médias locaux...
- Avec l'aide de(s) la Mairie/bibliothèques/collèges, organiser un temps de rencontre régulier entre tous les membres de ces clubs (1 fois par mois par exemple) afin de parler des ouvrages qui ont été lus.
- Rappeler à ces clubs de s'inscrire via le formulaire suivant : <https://goo.gl/forms/8m9DwL7DHwUesafA2>

Pour créer un club de lecture :

- Se rapprocher du responsable de la structure dans laquelle vous souhaitez créer ce club : le chef d'un établissement scolaire, le responsable de la bibliothèque ou de la maison des jeunes, vos parents si vous souhaitez le faire chez vous.
- Trouver des amis pour vous aider à créer ce club. Etre plusieurs (3 ou 4 personnes par ex) est bien utile afin de répartir les responsabilités. Tous les membres du club peuvent recruter de nouveaux membres.
- Se répartir les rôles, par exemple : 1 chargé(e) de communication interne qui envoie les RDV aux membres du club, fait les rappels...
1 chargé(e) de communication externe qui gère les autorisations d'affichage, communique sur le club dans les médias locaux, est en charge du lieu de rencontre.
- Déterminer le mode de fonctionnement du club : nombre de rencontres (par ex, 1 fois par mois), lieux des rencontres, programme des rencontres, modes de communication (mail, Facebook, Twitter...). Il est important de faire de ces rdv des moments conviviaux, se retrouver autour d'un goûter pour échanger sur les livres lus, débattre des prochains, terminer la séance par un jeu... Penser à alimenter vos échanges en vous servant des supports disponibles sur www.myunicef.fr / <https://my.unicef.fr/contenu/les-prix-unicef-de-litterature-jeunesse-2017>.
- Organiser une séance dédiée au choix de votre livre préféré (vote papier ou en ligne sur myUNICEF) et envoyer les résultats de ce vote à l'UNICEF France (3 rue Duguay Trouin, 75006 Paris).



TEMPS NÉCESSAIRE

Développer une activité autour du Prix de littérature demande un certain investissement en temps donc n'hésitez pas à vous y engager à plusieurs afin de pouvoir développer le plus grand nombre d'ateliers.

Selon le format et le type d'action que vous choisissez de mettre en place, cela vous demandera plus ou moins de temps. Cependant, il vous faudra toujours prévoir du temps :

- Avant : il vous faut consacrer assez de temps à la préparation du projet : le temps de lecture de l'ouvrage, le temps d'appropriation de la fiche thématique, le temps de préparation aux éventuelles interrogations des enfants, le temps de la réflexion autour de votre projet.
- Pendant : l'animation du projet vous prendra du temps et il faudra parfois réaliser votre projet en plusieurs fois.
- Après : vous devez entretenir les relations avec la structure dans laquelle vous êtes intervenus et avec les participants au projet.



RESSOURCES NÉCESSAIRES

- La plateforme MyUNICEF.fr constitue la ressource principale d'informations nécessaires pour la gestion d'une activité autour du Prix de littérature. Vous trouverez tous les éléments utiles pour la mise en œuvre de l'atelier : Liste des livres nominés, Bulletins de vote, Affiches, Mode d'emploi, Fiche thématique explicative, Exemples d'activités à menées.
- La documentation nécessaire sur l'UNICEF et ses champs d'actions (un exemplaire de la CIDE, flyers /affiches...) sont disponibles sur la plateforme et dans votre comité.



PARTENAIRES

- Le comité UNICEF de votre territoire doit toujours être informé de vos actions,
- L'établissement scolaire,
- Les organisations étudiantes, associations de quartier (associations, BDE...),
- La ville qui vous autorise à intervenir dans les centres de loisirs ou structures municipales (bibliothèques, maison des jeunes...).



SUIVI ET ÉVALUATION

- Vous devez toujours informer votre comité et votre référent jeunesse régional de vos actions,
- Vous devez vous assurer de la conformité de vos idées avec le fonctionnement et les valeurs de l'UNICEF,
- Il est souhaitable d'échanger avec les autres intervenants des points forts/faibles après chacune de vos actions,
- Faites des bilans annuels à la fin du projet et n'hésitez pas à inviter les jeunes qui prendront la relève l'année d'après pour leur expliquer vos démarches, les conseiller, leur donner un aperçu de ce qu'ils pourront mener.



RÉSULTATS ATTENDUS

- Faire participer le plus grand nombre d'enfants, de jeunes et de structures aux Prix,
- Une sensibilisation des enfants et des jeunes autour des droits des enfants et de l'engagement de la jeunesse,
- L'engagement de nouveaux jeunes pour le développement des prochains ateliers,
- Une mise en lumière de l'UNICEF et ses champs d'action auprès des partenaires,
- Le relais de messages, campagnes de l'UNICEF France via vos réseaux sociaux.

